



COMMISSION RÉGIONALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-verbal n°2 / 2022 - 2023

Réunion du 14 octobre 2022 tenue en télé-réunion

Président : Mr Michel GENDRON

Présents : MM. Maurice GAY - Michel GOTTÉ - Marc HAENEL - Pierre REY - Dominique SCHOTT.

Assiste : Mme Nathalie RAMONET

Excusés : Mr. Guy ANDRE - Philippe BELLINET - Cyril CHAUMONT - Walter DE NARDIN - Jean-Luc EVRARD - Claude FLAGET - Gérard JANTET.

La commission a pris connaissance des dossiers à envoyer à la FFF (CFTIS) pour prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

Prochaine réunion le 15/11/2022

**Attention :
Les dossiers sont à retourner au plus tard le 07/11/2022**

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

➤ **OSTHOUSE - STADE MUNICIPAL - NNI 67 364 01 01**

Cette installation était classée T6 PN jusqu'au 03/01/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T6 PN en date du 09/09/2022.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle prononce le classement de l'installation en T6 PN jusqu'au 14/10/2032.

➤ **SELTZ - STADE SAINT ETIENNE 1 - NNI 67 463 01 01**

Cette installation était en niveau travaux jusqu'au 30/06/2022.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T4 PN en date du 27/07/2022.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle prononce le classement de l'installation en T4 PN jusqu'au 14/10/2032.

➤ **REININGUE - STADE MUNICIPAL 2 - NNI 68 267 01 02**

Cette installation était classée T7 PN jusqu'au 07/05/2020.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T7 PN en date du 18/11/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Elle prononce le classement de l'installation en T7 PN jusqu'au 14/10/2032.

1.3. Changements de niveau de classement

➤ **STRASBOURG - STADE MICHEL WALTER 1 - NNI 67 482 15 01**

Cette installation est classée T6 PN jusqu'au 09/08/2026.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en T4 PN en date du 17/07/2022 suite à la rénovation du terrain.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Mr JANTET, membre de la CRTIS, en date du 30/08/2022

Elle prononce le classement de l'installation en T4 PN jusqu'au 14/10/2032.

➤ **REGUISHEIM - STADE DE L'ILL 1 - NNI 68 266 01 01**

Cette installation est classée T7 PN jusqu'au 18/08/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de changement de classement en T5 PN en date du 17/07/2022.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Plan des vestiaires

Elle prononce le classement de l'installation en T5 PN jusqu'au 14/10/2032.

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements initiaux

➤ **STRASBOURG – COMPLEXE SPORTIF OUEST ASPTT 1 - NNI 67 482 13 01**

Cette installation est classée T4 PN jusqu'au 02/12/2023.

La Commission prend connaissance de la demande de classement initial en T5 SYN en date du 16/08/2022 (date mise à disposition : 01/07/2022). Un avis préalable favorable a été donné en date du 04/02/2022 pour un changement de revêtement en gazon synthétique.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signé en date du 30/08/2022,

- ✓ Rapport de visite de Mr. JANTET, membre de la CRTIS, en date du 30/08/2022,
- ✓ Tests in situ en date du 18/08/2022.

Elle prononce le classement de l'installation en T5 SYN jusqu'au 01/07/2032.

2.2. Classements provisoires

2.3. Confirmations de niveau de classement

➤ STRASBOURG – STADE DE LA GANZAU 2 - NNI 67 482 19 02

Cette installation est classée T5 SYN jusqu'au 01/09/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en T5 SYN en date du 07/09/2022, suite à un changement de moquette.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Mr JANTET, membre de la CRTIS, en date du 07/09/2022
- ✓ Test in situ en date du 01/08/2022

Elle prononce le classement de l'installation en T5 SYN jusqu'au 01/08/2032.

2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. **Installations équipées d'un terrain en gazon naturel**
- 4.2. **Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique**
- 4.3. **Installations équipées d'un arrosage**
- 4.4. **Installations équipées de vestiaires**

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 5.1. **Classements initiaux**
- 5.2. **Confirmations de niveau de classement**
- 5.3. **Changements de niveau de classement**

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

- 15/09/2022

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

➤ TURCKHEIM – STADE DE LA FECHT 2 – NNI 68 338 01 02

La Commission prend connaissance de l'avis de Mr BAUMANN en date du 29/09/2022.

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes : Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 132 Lux - U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,81.

Le dossier est conforme au niveau A8 SYN.

➤ MEYENHEIM – STADE DE L'ILL 1 – NNI 68 205 01 01

Cette installation est classée en T4 PN jusqu'au 14/03/2029. Un avis préalable favorable a été délivré le 06/05/2022 pour un arrosage intégré.

La Commission prend connaissance de l'avis de Mr. BAUMANN en date du 29/09/2022.

Elle prononce le classement de l'installation en T4 PN jusqu'au 14/03/2029.

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

10.1. Classements fédéraux initiaux

➤ **ST LOUIS – STADE DE LA LUMIERE 1 - NNI 68 297 01 01**

L'éclairage était classé en E4 jusqu'au 30/09/2022.

La commission prend connaissance de la demande de classement initial en E4 en date du 08/09/2022 (LED). Un avis préalable favorable a été donné en date du 25/02/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 471 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,58

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,75

Elle propose le classement de l'installation en E4 et transmet à la CFTIS pour décision.

10.2. Confirmations de classement

➤ **BINDERHEIM – STADE DU LEH 1 - NNI 67 040 01 01**

L'éclairage était classé en E7 jusqu'au 11/02/2022.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 26/09/2022.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 145 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,31

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,59

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 14/10/2024.

➤ **DAMBACH – STADE PIERRE ROTH - NNI 67 083 01 02**

L'éclairage était classé en E7 jusqu'au 11/03/2022.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 21/04/2022.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 116 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,54

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,75

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 21/04/2024.

➤ **HEILIGENSTEIN – STADE DU JARDIN DES SPORTS 1 - NNI 67 189 01 01**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 10/09/2022.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 05/09/2022.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 188 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,43

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,70

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2024.

➤ **KESKASTEL – STADE MUNICIPAL 1 - NNI 67 234 01 01**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 17/05/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 26/08/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 173 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,65

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,79

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 26/08/2023.

➤ **OBERHOFFEN SUR MODER – STADE MUNICIPAL - NNI 67 345 01 01**

L'éclairage était classé en E7 jusqu'au 17/11/2020.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 04/03/2022.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 173 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,25

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,42

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 04/03/2024.

➤ **SCHILTIGHEIM – STADE DE L'AAR 1 - NNI 67 447 01 01**

L'éclairage était classé en E4 jusqu'au 23/08/2022.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E4 en date du 12/09/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 320 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,59

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,84

Elle propose le classement de l'installation en E4 et transmet à la CFTIS.

➤ **SCHILTIGHEIM – STADE GUSTANE KITZINGER - NNI 67 447 01 02**

L'éclairage était classé en E7 jusqu'au 21/11/2021.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E7 en date du 12/09/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 186 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,17

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,40

Elle prononce le classement de l'installation en E7 jusqu'au 14/10/2024.

➤ **STILL – STADE LAFARGE - NNI 67 480 01 01**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 18/08/2022.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 01/09/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 121 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,42

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,68

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2024.

➤ **WITTISHEIM – STADE MUNICIPAL 1 - NNI 67 547 01 01**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 30/09/2018.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 07/09/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 169 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,58

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,74

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2024.

➤ **STOTZHEIM – STADE MUNICIPAL 1 - NNI 67 481 01 01**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 10/09/2022.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 06/09/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 136 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,53

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,77

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2024.

➤ **REININGUE – STADE MUNICIPAL 2 - NNI 68 267 01 02**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 11/11/2018.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 18/11/2021.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 133 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,41
U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,64

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 18/11/2023.

➤ **SUNDHOFFEN – STADE MUNICIPAL - NNI 68 331 02 01**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 14/09/2022.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 19/09/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 149 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,66

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,79

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2024.

10.3. Changements de niveau de classement

➤ **IMBSHEIM – STADE MUNICIPAL - NNI 67 219 01 01**

L'éclairage était classé en E7 jusqu'au 20/08/2022, suite à un mauvais entretien de l'installation.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 10/05/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 136 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,53

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,73

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 10/05/2024.

➤ **STRASBOURG – STADE DE LA CANADIERE - NNI 67 482 10 01**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 11/08/2020.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E5 en date du 05/09/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 322 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,50

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,69

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 14/10/2024.

➤ **STRASBOURG – STADE DE CRONENBOURG - NNI 67 482 11 01**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 19/08/2022.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E5 en date du 05/09/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 262 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,58

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,71

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 14/10/2024.

➤ **STRASBOURG – COMPLEXE SPORTIF OUEST ASPTT 1 - NNI 67 482 13 01**

L'éclairage était classé en E7 jusqu'au 19/08/2022.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E5 en date du 30/08/2022 (LED). Un avis préalable favorable a été donné en date du 04/05/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 260 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,56

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,72

Elle prononce le classement de l'installation en E5 jusqu'au 14/10/2026.

➤ **WIMMENAU – STADE MUNICIPAL - NNI 67 535 01 01**

L'éclairage était classé en E7 jusqu'au 07/10/2021, suite à un mauvais entretien de l'installation.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E6 en date du 10/10/2022.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 160 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,44

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,68

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2024.

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

11.1. Classements fédéraux initiaux

11.2. Confirmations de classement

11.3. Changements de niveau de classement

11.4. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

➤ BOOFZHEIM – STADE DU CHATEAU 1 - NNI 67 055 01 02

L'éclairage était en Eentrainment jusqu'au 11/11/2018.

La Commission prend connaissance de la demande d'Avis Préalable en date du 22/07/2022 pour un E7 et des documents transmis (installation sur mâts existants).

Elle constate dans l'étude technique :

- ✓ 6 mâts / hauteur moyenne des feux à 12 m LED (2 par mât)
- ✓ Emh à 111 Lux
- ✓ Fu à 0,70
- ✓ Rapport mini / maxi à 0,48
- ✓ Aire de jeu de 95 x 60 mètres

Le projet est conforme avec le règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives.

La Commission émet un avis préalable favorable au projet pour un classement de l'installation en E7.

➤ GEISPOLSHEIM – STADE MUNICIPAL 1 - NNI 67 152 01 01

L'éclairage est classé en E5 jusqu'au 21/09/2023.

La Commission prend connaissance de la demande d'Avis Préalable en date du 09/07/2022 pour un E5 et des documents transmis (installation sur mâts existants).

Elle constate dans l'étude technique :

- ✓ 4 mâts / hauteur moyenne des feux à 26,5 m LED (5 par mât)
- ✓ Emh à 293 Lux
- ✓ Fu à 0,60
- ✓ Rapport mini / maxi à 0,80
- ✓ Aire de jeu de 105 x 68 mètres

Le projet est conforme avec le règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives.

La Commission émet un avis préalable favorable au projet pour un classement de l'installation en E5.

➤ GEISPOLSHEIM – STADE SAMSON LEJEUNE - NNI 67 152 01 03

L'éclairage est classé en E6 jusqu'au 13/10/2023.

La Commission prend connaissance de la demande d'Avis Préalable en date du 09/07/2022 pour un E6 et des documents transmis (installation sur mâts existants).

Elle constate dans l'étude technique :

- ✓ 2 mâts / hauteur moyenne des feux à 25,5 m LED (3 par mât) et 2 mâts / hauteur moyenne des feux à 26,5 m LED (3 par mât)
- ✓ Emh à 166 Lux
- ✓ Fu à 0,80
- ✓ Rapport mini / maxi à 0,61
- ✓ Aire de jeu de 105 x 68 mètres

Le projet est conforme avec le règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives.

La Commission émet un avis préalable favorable au projet pour un classement de l'installation en E6.

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmations de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmations de classement
- 11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

- MAUBERT FONTAINE – STADE MUNICIPAL N° 1 - [NNI 08 282 01 01](#)
L'éclairage n'était pas classé.

La Commission prend connaissance de la demande d'Avis Préalable en date du 10/10/2022 pour un E6 et des documents transmis.

Elle constate dans l'étude technique :

- ✓ 4 mâts / hauteur moyenne des feux à 18 m LED (3 par mât)
- ✓ Emh à 161 Lux
- ✓ Fu à 0,78
- ✓ Rapport mini / maxi à 0,64
- ✓ Aire de jeu de 105 x 68 mètres

Le projet est conforme avec le règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives.

La Commission émet un avis préalable favorable au projet pour un classement de l'installation en E6.

DISTRICT AUBE (10)

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements initiaux

- ST JULIEN LES VILLAS – STADE DE LA BURIE 1 - [NNI 10 343 01 01](#)

Cette installation est classée T4 PN jusqu'au 08/02/2023.

La Commission prend connaissance de la demande de classement initial en T4 SYN en date du 27/09/2022 (date mise à disposition : 26/09/2022). Un avis préalable favorable a été donné en date du 17/06/2022 pour la création d'un terrain en gazon synthétique.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée en date du 27/09/2022,
- ✓ Rapport de visite de Mr. GENDRON, président de la CRTIS, en date du 27/09/2022.

Elle prononce le classement de l'installation en T4 SYN jusqu'au 26/09/2032 sous réserve de recevoir les tests in situ avant le 30/04/2023.

- ST JULIEN LES VILLAS – STADE DE LA BURIE 2 - [NNI 10 343 01 02](#)

Cette installation est classée T7 PN jusqu'au 01/04/2023.

La Commission prend connaissance de la demande de classement initial en T4 SYN en date du 27/09/2022 (date mise à disposition : 26/09/2022). Un avis préalable favorable a été donné en date du 17/06/2022 pour la création d'un terrain en gazon synthétique.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée en date du 27/09/2022,
- ✓ Rapport de visite de Mr. GENDRON, président de la CRTIS, en date du 27/09/2022.

Elle prononce le classement de l'installation en T4 SYN jusqu'au 26/09/2032 sous réserve de recevoir les tests in situ avant le 30/04/2023.

- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

- TROYES – STADE DE L'AUBE 2 – [NNI 10 387 01 02](#)
- TROYES – STADE DE L'AUBE 3 – [NNI 10 387 01 03](#)

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

- TORVILLIERS – TERRAIN FOOT - [NNI 10 381 01 02](#)

Il s'agit d'une création.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis préalable et des documents fournis pour la création d'un terrain en gazon naturel (105x68 mètres) pour un niveau T5 PN.

Pièces fournies :

- ✓ Demande d'avis préalable signé et lettre d'intention, en date du 08/09/2022,
- ✓ Plans de l'aire de jeu (105 x 68m).
- ✓ Plan des vestiaires

La CRTIS rappelle que les vestiaires joueurs doivent avoir une surface de 20 m2 hors sanitaire. Elle émet un avis préalable favorable au projet de l'installation, répondant aux exigences du Niveau T5 PN.

- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

4.5. Classements initiaux

4.6. Confirmations de niveau de classement

4.7. Changements de niveau de classement

5. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

6. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

7. AFFAIRES DIVERSES

8. FAFA

ECLAIRAGES

9. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

9.1. Classements fédéraux initiaux

9.2. Confirmations de classement

10.3 Changements de niveau de classement

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

10.1. Classements fédéraux initiaux

10.2. Confirmations de classement

10.3. Divers

11. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

DISTRICT HAUTE-MARNE (52)

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

Changement de nom :

- **IS EN BASSIGNY – STADE MUNICIPAL - [NNI 52 248 01 01](#)**

L'installation devient le STADE JEAN-CLAUDE FRENETTE.

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

10.1. Classements fédéraux initiaux

- **BOURMONT – STADE PATRICK POULAIN - [NNI 52 064 01 01](#)**

C'est une création.

La commission prend connaissance de la demande de classement initial en E6 en date du 04/10/2022 (LED). Un avis préalable favorable a été donné en date du 21/11/2021.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 164 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,61

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,76

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2026.

10.2. Confirmations de classement

10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

11.1. Classements fédéraux initiaux

11.2. Confirmations de classement

11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

DISTRICT MARNE (51)

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

➤ POILLY - STADE MUNICIPAL - NNI 51 437 01 01

Cette installation était classée T5 PN jusqu'au 30/11/2021. (T6 avant la migration)

La Commission prend connaissance de la demande confirmation de classement en T5 PN en date du 27/09/2022.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur FRINQUELLO, membre de la CDTIS, en date du 10/10/2022.
- ✓ AAC en date du 05/10/2022.
- ✓ Plan.

Elle note que les douches sont communes aux 2 vestiaires joueurs. C'est une non-conformité majeure pour le niveau sollicité.

Elle prononce le classement de l'installation en T7 PN jusqu'au 14/10/2032.

➤ WITRY LES REIMS - STADE JEAN BOUCTON 1 - NNI 51 662 01 01

Cette installation était classée T5 PN jusqu'au 28/09/2022.

La Commission prend connaissance de la demande confirmation de classement en T5 PN en date du 27/09/2022.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur GAY, membre de la CRTIS, en date du 27/09/2022. Les buts sont conformes à la réglementation, suite à la contre-visite, en date du 11/10/2022.
- ✓ AAC en date du 14/03/2019.
- ✓ Plan des vestiaires.

Elle prononce le classement de l'installation en T5 PN jusqu'au 14/10/2032.

1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements initiaux

2.2. Classements provisoires

2.3. Confirmations de niveau de classement

2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.3. Installations équipées d'un arrosage

4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

5.1. Classements initiaux

5.2. Confirmations de niveau de classement

5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

10.1. Classements fédéraux initiaux

10.2. Confirmations de classement

10.3. Changements de niveau de classement

➤ CORMONTREUIL – STADE SERGE LECRINIER - NNI 51 172 04 01

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 04/11/2021.

La commission prend connaissance de la demande de changement de classement en E5 en date du 22/09/2022 (LED).

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 145 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,54

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,66

Les mesures ne sont pas conformes pour le niveau E5. Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2026.

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

11.1. Classements fédéraux initiaux

11.2. Confirmations de classement

11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements initiaux

- ESSEY LES NANCY – TERRAIN JEAN-LUC IEKO - NNI 54 184 01 02

Cette installation est classée en T4 SYN jusqu'au 11/08/2022.

La Commission reprend connaissance de la demande de classement de niveau de classement en T4 SYN en date du 11/08/2022 suite à la réception des tests in situ, en date du 30/06/2022.

Elle prononce le classement de l'installation en T4 SYN jusqu'au 11/08/2027.

2.2. Classements provisoires

2.3. Confirmations de niveau de classement

2.4. Changements de niveau de classement

- TOMBLAINE - STADE LÉO LAGRANGE N°3 - NNI 54 526 02 03

Cette installation était classée en T6 SYN PROV jusqu'au 07/08/2022.

La Commission reprend connaissance de la demande de changement de niveau de classement en T5 SYN en date du 14/02/2022 suite à la réception des tests in situ, en date du 16/03/2022.

Elle rappelle que pour un classement en T5 SYN, l'installation doit être clôturée et disposer de vestiaires joueurs de 20 m2 min. et d'un vestiaire arbitres de 8 m2 min.

Elle prononce le classement de l'installation en T6 SYN jusqu'au 15/12/2031.

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmations de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmations de classement
- 11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

DISTRICT MEUSE (55)

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

- 1.1. Classements initiaux
- 1.2. Confirmations de niveau de classement
- 1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

- 2.1. Classements initiaux
- 2.2. Classements provisoires
- 2.3. Confirmations de niveau de classement
- 2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

- 4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel
- 4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique
- 4.3. Installations équipées d'un arrosage
- 4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

- 5.1. Classements initiaux
- 5.2. Confirmations de niveau de classement
- 5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

- 10.1. Classements fédéraux initiaux
- 10.2. Confirmations de classement
- 10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

- 11.1. Classements fédéraux initiaux
- 11.2. Confirmations de classement
- 11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

1.1. Classements initiaux

➤ **YUTZ – TERRAIN FOOT A 5 - NNI 57 757 55 01**

C'est une création.

La Commission prend connaissance de la demande de classement en A5 SYN en date du 05/10/2022. Un avis préalable favorable a été donné, en date du 12/11/2021, pour un foot à 5 en gazon synthétique éclairé (30 x 20m).

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée, en date du 05/10/2022.
- ✓ Demande de classement éclairage, en date du 05/10/2022
- ✓ Rapport de fin de travaux de Monsieur PETTE, président de la CDTIS, en date du 05/10/2022
- ✓ Dossier technique

Les valeurs d'éclairage sont les suivantes :

Eclairage moyen 180 lux ; uniformité : 0,72 ; rapport Emini / Maxi : 048

La réalisation de cette installation est conforme aux cahiers des charges FAFA.

1.2. Confirmations de niveau de classement

➤ **BROUVILLER - STADE MUNICIPAL - NNI 57 114 01 01**

Cette installation était classée T6 PN jusqu'au 31/05/2022.

La Commission prend connaissance de la demande confirmation de classement en T6 PN en date du 30/09/2022.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur WIRIG, membre de la CDTIS, en date du 30/09/2022.

Elle prononce le classement de l'installation en T6 PN jusqu'au 14/10/2032.

1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements initiaux

➤ **ENNERY – STADE MAURICE ALISE N°2 - NNI 57 193 01 02**

Cette installation est classée T4 SYN jusqu'au 08/12/2025.

La Commission prend connaissance de la demande de classement initial en T4 SYN en date du 09/08/2022, suite à un changement de moquette.

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée.
- ✓ Rapport de visite de Monsieur PETTE, président de la CDTIS, en date du 09/08/2022
- ✓ Test in situ en date du 18/07/2022

Elle prononce le classement de l'installation en T4 SYN jusqu'au 18/07/2032.

2.2. Classements provisoires

2.3. Confirmations de niveau de classement

2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.3. Installations équipées d'un arrosage

➤ **HAGONDANGE – STADE DE LA CITE 1 - NNI 57 283 01 01**

Cette installation est classée en T5 PN jusqu'au 23/06/2030.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis réglementaire et des documents fournis pour la réalisation d'un arrosage intégré sur cette installation (105 x 68m).

Pièces fournies :

- ✓ Demande d'avis préalable signé, en date du 28/09/2022.

- ✓ Extrait du PV de la mairie, en date du 15/12/2021
- ✓ Plan des arroseurs et de l'aire de jeu

La CRTIS prononce un avis réglementaire favorable pour la réalisation de l'arrosage automatique sur cette installation de niveau T5 PN.

➤ **HAGONDANGE – STADE DE LA CITE 3 - NNI 57 283 01 03**

Cette installation est classée en T5 PN jusqu'au 23/06/2030.

La Commission prend connaissance de la demande d'avis réglementaire et des documents fournis pour la réalisation d'un arrosage intégré sur cette installation (100 x 65m).

Pièces fournies :

- ✓ Demande d'avis préalable signé, en date du 28/09/2022.
- ✓ Extrait du PV de la mairie, en date du 15/12/2021
- ✓ Plan des arroseurs et de l'aire de jeu

La CRTIS prononce un avis réglementaire favorable pour la réalisation de l'arrosage automatique sur cette installation de niveau T5 PN.

4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

5.1. Classements initiaux

5.2. Confirmations de niveau de classement

5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

- 12/10/2022

8. AFFAIRES DIVERSES

➤ **HAGONDANGE – STADE DE LA CITE 2 – NNI 57 283 01 02**

Cette installation est classée T5 SYN jusqu'au 02/09/2032

Reçu test in situ, en date du 15/07/2022 suite à la notification de la CRTIS du 17/06/2022, Remerciements.

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

10.1. Classements fédéraux initiaux

10.2. Confirmations de classement

➤ **LONGEVILLE LES METZ – STADE DEZAVELLE - NNI 57 412 01 02**

L'éclairage est classé en E4 jusqu'au 28/10/2023.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E4 en date du 03/10/2022 (LED).

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 405 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,78

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,89

Elle propose le classement de l'installation en E4 et transmet à la CFTIS pour décision.

➤ **METZ – STADE DU PLATEAU 1 - NNI 57 463 07 01**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 14/09/2022.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 03/10/2022.

Pièce fournie :

- ✓ Demande de classement signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 154 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,63

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,78

Elle propose le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2024.

➤ **MORHANGE – STADE GEORGES FLUGEL 2 - NNI 57 483 01 02**

L'éclairage était classé en E6 jusqu'au 02/09/2022.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement en E6 en date du 29/09/2022.

Pièce fournie :

✓ Demande de classement non signée

Le relevé des mesures donne les valeurs suivantes :

Eclairage horizontal Moyen (EhMoy) : 130 Lux

U1h (Rapport EhMin/EhMax) : 0,70

U2h (Facteur d'uniformité Ehin/EhMoy) : 0,85

Elle prononce le classement de l'installation en E6 jusqu'au 14/10/2024.

10.3. Changements de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

11.1. Classements fédéraux initiaux

11.2. Confirmations de classement

11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

➤ **HAGONDANGE – STADE DE LA CITE 3 - NNI 57 283 01 03**

L'éclairage n'était pas classé.

La Commission prend connaissance de la demande d'Avis Préalable en date du 28/08/2022 pour un E6 et des documents transmis.

Elle constate dans l'étude technique :

- ✓ 4 mâts / hauteur moyenne des feux à 18 m LED (3 par mât)
- ✓ Emh à 169 Lux
- ✓ Fu à 0,82
- ✓ Rapport mini / maxi à 0,70
- ✓ Aire de jeu de 100 x 65 mètres

Le projet est conforme avec le règlement de l'éclairage des Terrains et Installations Sportives.

La Commission émet un avis préalable favorable au projet pour un classement de l'installation en E6.

INSTALLATIONS

1. CLASSEMENT DES NIVEAUX FÉDÉRAUX

1.1. Classements initiaux

➤ GOLBEY - STADE FOOT5 DE LA HAIE LE DOYEN - NNI 88 209 01 04

C'est une création.

La Commission prend connaissance de la demande de classement initial en A5 SYN en date du 02/09/2021 (une demande de subvention FAFA a été demandée).

Pièces fournies :

- ✓ Demande de classement signée
- ✓ Rapport de visite de Monsieur DE NARDIN, membre de la CRTIS, en date du 02/09/2021

Elle prononce la confirmation du classement de l'installation en A5 SYN jusqu'au 14/10/2032.

1.2. Confirmations de niveau de classement

1.3. Changements de niveau de classement

2. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON SYNTHÉTIQUE

2.1. Classements initiaux

2.2. Classements provisoires

2.3. Confirmations de niveau de classement

2.4. Changements de niveau de classement

3. RETRAITS DE CLASSEMENT

4. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES

4.1. Installations équipées d'un terrain en gazon naturel

4.2. Installations équipées d'un terrain en gazon synthétique

4.3. Installations équipées d'un arrosage

4.4. Installations équipées de vestiaires

5. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS FUTSAL

5.1. Classements initiaux

5.2. Confirmations de niveau de classement

5.3. Changements de niveau de classement

6. PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉCURITÉ & ARRÊTÉ D'OUVERTURE AU PUBLIC

7. PROCÈS-VERBAUX CDTIS

8. AFFAIRES DIVERSES

9. FAFA

ECLAIRAGES

10. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

10.1. Classements fédéraux initiaux

10.2. Confirmations de classement

10.3. Changement de niveau de classement

11. CLASSEMENT DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE DE FUTSAL

11.1. Classements fédéraux initiaux

11.2. Confirmations de classement

11.3. Divers

12. DEMANDES D'AVIS PRÉALABLES ÉCLAIRAGE

Président de la CRTIS
Michel GENDRON